

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 13 Novembre 2017

..*..*..*..*..*

Le Conseil municipal s'est réuni le treize novembre deux mil dix-sept à vingt heures trente, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Membres afférents au Conseil municipal : 15

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Absents :

Absents excusés : Mme PASQUIER Agnès (pouvoir à NALTET Jean-Luc), Mme MONIN Carole, M. FRANCOIS Jérôme (pouvoir à PUGEAUT Françoise), BURDY Stéphanie (pouvoir à VEYLON Philippe)

Compte rendu de la séance du 02/10/2017 : approuvé à l'unanimité

Secrétaire de séance : CLEMENT Annie

1. Divers dossiers en cours

- Voirie :

M. Le Maire fait le compte-rendu de la réunion du 27/10/2017 organisée par la CCB71. Les communes sont plutôt satisfaites des travaux effectués.

Il demande à la Commission de recenser les besoins pour 2018. A souligner que le gabarit en poids et largeur des engins agricoles sont de plus en plus problématiques pour l'entretien des chemins.

- Bâtiments :

Accessibilité :

Les travaux d'accessibilité et le ravalement des façades de la Mairie sont terminés.

Propriété PERNOLLET

La démolition de la Maison PERNOLLET confiée à l'Entreprise BOIVIN TP vient juste de commencer. Celle-ci a pris en charge les déchets de chantier en désignant l'association Tremplin pour effectuer le tri à la source. Le chantier doit s'achever à la fin de l'année.

M. le Maire informe qu'une réunion avec la CCB71 et l'OPAC se tiendra le vendredi 17 novembre à 14h00 afin d'avancer dans le projet de construction de cellules commerciales.

Elévateur Salle des Fêtes

Le devis de réparation de l'élévateur PMR de la salle des fêtes s'élève à la somme de 12 000€ TTC. Les travaux devraient commencer prochainement.

Chauffage BECHE Gérard :

M. le Maire rappelle qu'à la demande du SDIS, une chaudière doit être installée dans le logement jouxtant le centre de secours et occupé par M. et Mme BECHE Gérard. La commune devrait prendre en charge l'installation (chaudière : 4 600€) tandis que le SDIS devrait financer la séparation du réseau.

Structure d'été

M. BERLEMONT Thierry a recueilli 4 devis pour le remplacement de la bâche de la structure d'été. Un autre a été demandé à l'Entreprise RENAUD qui nous avait fourni la structure en 1997. Nous sommes donc en attente de ce dernier devis.

Gymnase :

L'entreprise FIGUET est venue sur place afin de réparer les fuites et fera refaire le sol prochainement. Manifestement, les réparations ne sont toujours pas convaincantes puisque des fuites sont toujours présentes. Il est demandé à tout utilisateur qui constate des fuites de bien vouloir en informer la Mairie afin de mieux les localiser.

- Divers travaux :

Des bancs viennent d'être commandés pour remplacer ceux du gymnase qui ne sont plus aux normes, ainsi que certains autres équipements.

Défibrillateurs : Les défibrillateurs sont installés à la salle des fêtes à l'extérieur et au gymnase à l'intérieur. Les pompiers devraient programmer prochainement une formation.

Le bardage du préau de la salle des associations est en cours de réalisation afin d'y stocker le matériel du Comité des Fêtes.

- Assainissement :

Un entretien avec l'Agence Technique Départementale a eu lieu le 25 Octobre dernier.

Il convient maintenant d'approuver le schéma directeur d'assainissement, de choisir les travaux à réaliser et de faire les demandes de subvention.

- Communication et Culture :

Bulletin municipal 2017/2018 : Des devis auprès de différentes entreprises sont demandés.

Les courriers ont été envoyés aux associations pour les articles à insérer.

- Diverses demandes de subvention sont refusées.

- restos du cœur
- Secours populaire

DÉLIBÉRATIONS :

- Le bail précaire du local attribué à Madame GASPAROUX sophrologue se termine le 31/12/2017. En accord avec celle-ci, un nouveau bail prendra effet au 1^{er} Janvier 2018 et la location s'élèvera à 100€ par mois.

- Signature de la convention pour déléguer à la SAUR l'entretien des poteaux d'incendie. Le marché est mutualisé avec d'autres communes. Le montant par poteau passe de 70€ à 37€.

- Approbation du schéma directeur d'assainissement

- Travaux assainissement – demandes de subvention

- Délibération complémentaire pour la participation du budget principal au budget d'assainissement en fonctionnement.

- Décisions prises par le Maire par délégation :

Droit de préemption urbain :

DIA pour le 13 la Tuilerie

propriétaire : M. VEREL François

parcelles : section AK N° 92 , 93, 94, 95 ; contenance : 12 665 m².

La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.

DIA pour le 19 Soutenant
Propriétaire : BOVIN FEVRE Jeanne
Parcelles C150, 151, 152 ; contenance : 16 740 m2
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption.

DIA pour le 35 route de Louhans
Propriétaire : BERNARD GAUTHIER Jeanne
Parcelles AK57, AK58, AK59 ; contenance : 2587 m2
La commune de MERVANS ne fait pas valoir son droit de préemption

2. Questions diverses

- Concernant la demande de M. BERLEMONT Thierry pour améliorer les côtés de la route de Dijon, M. le Maire, s'en est entretenu avec l'Agence Technique Départementale.

- La réunion pour l'élaboration du calendrier des manifestations a eu lieu le 19 Octobre dernier. Le calendrier est effectif et distribué.

- Compte-rendu de diverses réunions :

➤ Bureau CCB71 du 8/11 :

Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion de bureau de la CCB71 : Beaucoup de projets sont étudiés. Nous sommes en attente des modalités de transfert des zones artisanales de MERVANS et ST GERMAIN DU BOIS, qui doivent pourtant être arrêtées avant le 31 Décembre 2017.

M. le Maire fait également état des fusions des structures syndicales en 2018
Rétrocession en cours d'un terrain en zone artisanale (1.60€TTC/m²).

➤ Conseil d'Ecole du 9/11/2017 :

Madame PUGEAUT Françoise fait le compte-rendu du 1^{er} Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2017-2018. Le règlement intérieur a été adopté en présence de nouveaux représentants des parents d'élèves. Enregistrement de 171 élèves cette année.

- La venue de médecins en zone rurale reste un problème malgré les mesures incitatives du Département

- Monsieur le Maire informe son Conseil que le recrutement de secrétaire général est en cours.

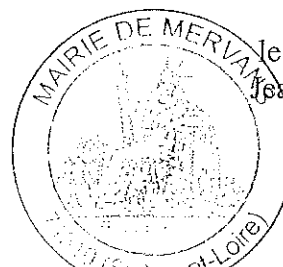
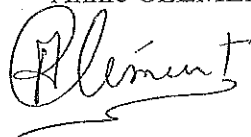
- Manifestations :

- Les séances de cinéma ont repris (noter la séance du 20 novembre, le film ayant été tourné à Meursault).
- Soirée Beaujolais le vendredi 17 Novembre.
- Arbre de Noël des employés communaux et des conseillers municipaux, le Vendredi 15 Décembre.

- Remerciements : - M. PERNOT B. et Mme DURY Denise suite à la réception et à la pose de plaques nominatives au sein du stade de foot.

La séance est levée à 22H20

La secrétaire,
Annie CLEMENT



Le Maire,
Jean-Luc NALTET

